

BTS GÉNIE OPTIQUE OPTION OPTIQUE INSTRUMENTALE

*Contrat d'apprentissage signé avec une entreprise
pour une durée de 1 ou 2 ans*

Vous aimez la technique, vous êtes méthodique.

Le travail en équipe vous attire.

Vous avez le sens de l'organisation.

Vous êtes titulaire d'un BAC S (option Sciences de l'Ingénieur ou option Physique), d'un BAC STI Génie Mécanique, Génie

Électronique, Génie Optique ou équivalent,
ou d'un BAC STL

Devenez Technicien en optique

(pour les plus de 26 ans, d'autres propositions de contrats existent : nous contacter)

Quelles sont les missions de ce métier ?

- ▶ Participer à la conception de produits.
- ▶ Élaborer des procédures de fabrication.
- ▶ Effectuer l'installation et le dépannage d'appareils optiques.

On peut faire quoi comme métier ?

Dans le domaine des systèmes optiques :

- ▶ Technicien en recherche et développement.
- ▶ Technicien en production.
- ▶ Technicien en installation et maintenance

Dans quelles entreprises peut-on être apprenti(e) ?

Tous les laboratoires et les entreprises à dominante technique et scientifique comme :

- aéronautique
- espace
- astronomie
- instrumentation optique et optronique
- laser
- vision et contrôle industriel
- médecine et biologie médicale
- traitement de surface optique
- etc...



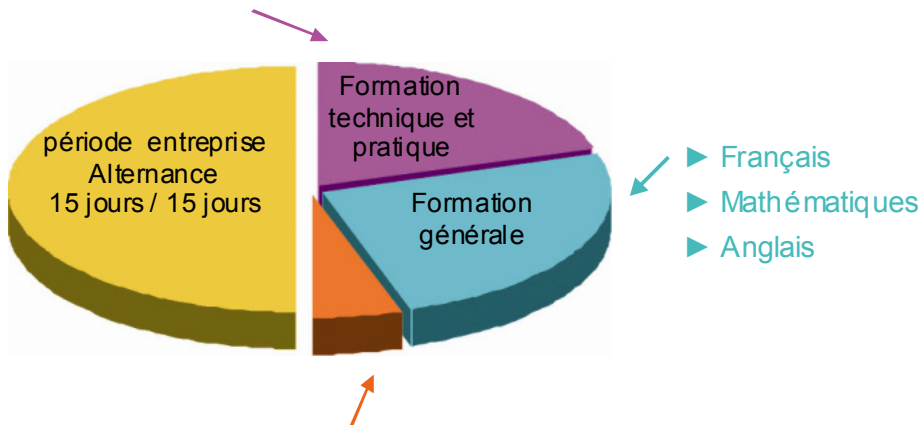
Lycée Etienne Mimard



CFAI Loire
16 bis boulevard de l'Étivalière
BP 725
42 950 Saint-Etienne Cedex 09
Tél : 04 77 93 17 49
Fax : 04 77 79 66 41
cfailoire@citedesentreprises.org
www.tribudavenir.com

Quel est le contenu de la formation ?

- ▶ Optique et sciences physiques
- ▶ Analyse et mise en œuvre de systèmes optiques
- ▶ Electronique
- ▶ Informatique Industrielle
- ▶ Mécanique de précision
- ▶ Opto-mécanique



Accompagnement de l'apprenti tout au long de son parcours pour le préparer à l'entrée dans sa vie professionnelle :

- ▶ Accueil
- ▶ Séminaires d'intégration
- ▶ Suivis pédagogiques
- ▶ Projet professionnel
- ▶ Bureautique / Internet
- ▶ Prévention des risques

En fonction du profil du candidat, nous pouvons mettre en place des **parcours personnalisés** pour optimiser la formation :

1. Évaluation des acquis au départ (mesure des écarts)
2. Élaboration du parcours
3. Suivi de la progression et validation des compétences acquises en centre et entreprise (suivi et évaluation)



Des permanences d'accueil dans nos pôles pédagogiques spécialisés pour organiser le soutien individuel

▼
Une cellule d'écoute indépendante